



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS : EN FRANCE COMME DANS LE PAYS D'AIX C'EST URGENT !

Selon un sondage Sofres d'octobre 2014 les Français estiment très majoritairement (78 %) que la société française est inégalitaire. 60 % des Français considèrent qu'il faut « lutter au maximum contre les inégalités entre tous les individus », en particulier pour « les personnes qui ont très peu d'argent ». Aujourd'hui on compte en France près de 9 millions de pauvres ; 24 % des jeunes sont au chômage. La crise économique et les politiques d'austérité sont à l'origine de cette aggravation des inégalités qui frappe le plus durement les quartiers populaires.

Aux inégalités et à leur accroissement sont liées des réactions de discriminations : les responsables de cette situation toujours plus difficile pour la grande majorité seraient les chômeurs, les « assistés », les étrangers, les immigrés...Voilà que ceux-là subiraient ainsi une double peine : être parmi les plus précaires ou ceux que l'on rejette en raison de leurs différences, être victimes donc ; et en même temps en être accusés, être désignés comme coupables !

Nous voulons dans ce numéro des Echos de la LDH présenter et commenter ces inégalités sociales, les illustrer notamment par la situation dans les quartiers populaires d'Aix-en-Provence, et essayer de montrer combien discriminations et inégalités sociales sont liées.

LES INÉGALITÉS SOCIALES S'AGGRAVENT

On peut illustrer les inégalités sociales dans 4 domaines principaux: les revenus, les jeunes, l'école, les territoires.

Les inégalités de revenus

La **pauvreté monétaire** se définit aujourd'hui en France par l'état d'une personne dont le revenu est de 993 euros nets par mois soit 60% du salaire médian. Si la France s'enrichit c'est au bénéfice d'une minorité de riches alors que de nombreuses catégories s'appauvrissent: entre 2008 et 2011 les 10% les plus riches ont vu leurs revenus annuels augmenter de 1800 euros alors que ces revenus diminuaient de 400 euros pour les 10% les plus pauvres. La crise n'est pas pour tous ! Aux inégalités de revenus s'ajoutent des inégalités de patrimoine renforcées par les baisses d'impôts depuis 2002.

Ainsi le taux de pauvreté qui avait diminué entre 1970 et 2005 a recommencé à augmenter à partir de 2005. **En 2012 la France comptait 8,7 millions de pauvres, soit 14% de la population contre 12,6 % en 2004 (soit 1,3 million de plus).** Plus de 3 millions en situation de privation matérielle sévère. Certes les prestations sociales permettent de réduire les inégalités : avant redistribution le niveau moyen de vie des 20% les plus aisés est 8,2 fois supérieur au niveau de vie moyen des 20% les plus modestes, après redistribution ce rapport est de 4,1.

Dix pour cent de la population dépend des minima sociaux, dont les allocataires du RSA (499 euros pour une personne seule).

On assiste ainsi à la **précarisation et à l'exclusion d'un nombre croissant de personnes**, et les problèmes sociaux se concentrent dans les quartiers populaires.



Photo prise à Aix-en-Provence

SCÈNE DE LA VIE ORDINAIRE

Au petit matin, une camionnette s'arrête près du local à poubelle de ma « résidence », au Jas (mais ce pourrait être ailleurs)...deux hommes en sortent, fouillent les poubelles (proprement !.....) récupèrent ce dont ils ont besoin, et repartent vers le local à poubelles de la cité HLM voisine....quête sans fin, tous les jours. Un peu plus tard, une femme avec sa poussette...sans bébé ! Même scénario, et tout cela sous le regard des habitants, indifférents, ou compatissants, parfois hostiles, mais...rien d'autre !

Désormais ils font partie du paysage ! Ils ? les Roms souvent...mais pas que ! Maintenant on voit petit à petit d'autres personnes oser fouiller les poubelles ! Il y a tant de choses à y récupérer ! Alors quelques habitants pensent à déposer sur le couvercle des poubelles les vêtements

qu'ils ne mettent plus, les jouets...
Banalisation de la misère : elle est là,
à notre porte et semble tellement nature-
lle ! On n'y fait plus attention,
elle fait partie du paysage ! *Marie Jo*

A Aix qu'en est-il ? Le revenu médian mensuel y est en 2010 de 1790 €, supérieur à celui de la France entière. Mais dans les quartiers populaires (anciennes zones urbaines sensibles) il est de 1193 € au Jas-de-Bouffan et de 710 € à Corsy (données 2009). Au Jas les revenus des plus riches sont 7,3 fois supérieurs à ceux des plus pauvres. On compte dans les quartiers un nombre important de bénéficiaires du RSA – jusqu'à 12 % à Corsy et 13% à Beisson – contre seulement 3,5% pour toute la ville (environ 8700 personnes couvertes en décembre 2013).

Les femmes, les familles monoparentales (33% à Beisson, 30 % au Jas, contre 17% à Aix) sont les plus exposées à la pauvreté, parfois à la misère.

La pénurie de logements sociaux, et notamment des logements accessibles aux personnes les plus modestes, renforce l'effet des inégalités de revenus. A Aix l'offre sociale est insuffisante et il y est particulièrement difficile de s'y loger. On compte 9 demandes pour un logement disponible ! Les allocataires de la Caf vivant dans le parc privé consacrent plus de 31 % de leurs ressources pour se loger (charges comprises et allo-

cations déduites) soit 3 points de plus que dans l'ensemble des Bouches du Rhône. Les prix de l'immobilier qui ont doublé en dix ans rendent par ailleurs l'accession à la propriété très difficile pour les couches moyennes et populaires.

LE COÛT DU CAPITAL

En 2012 85 % des profits sont partis en dividendes au profit des actionnaires !

A la fin des années 80 les entreprises distribuaient 30 % de leurs dividendes. En 2012 c'était 85 % ! Depuis 25 ans cette tendance est croissante. C'est pourquoi au lieu d'être à l'origine « aujourd'hui d'investissements et donc de création d'emploi demain », les profits font les dividendes et le sous-investissement d'aujourd'hui et le chômage de demain ! Voilà ce qui pèse sur l'efficacité des entreprises, et non pas le coût du travail.

Christian Chavagneux

Alternatives Eco – mars 2014

Autre inégalité : celle de l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes les plus démunies.

Le chômage des jeunes

En 1968, le taux de chômage de l'ensemble de la population était de 1,7 %, celui des jeunes de 4 %. Actuellement le chômage des jeunes est de 23,7 % (4^{ème}



trimestre 2014). C'est une des sources les plus importantes d'inégalités. Le facteur qui compte le plus pour expliquer ces taux est l'existence ou non d'une qualification.

Sans diplôme les « décrocheurs » du système scolaire ont un taux de chômage de 42 %, alors que le taux est de 5 à 6 % pour les titulaires d'un doctorat. Ce lien entre taux de chômage et diplôme persiste au moins dans les trois années qui suivent la sortie de l'école ou de la fac.

Taux de chômage des jeunes, 3 ans après leur sortie de l'école		
	2004	2010
Non diplômés	32	48
Diplômés du secondaire (du CAP au bac)	15	25
Diplômés du supérieur court (bac + 2 à bac + 4)	7	11
Diplômés du supérieur long (bac + 5, ingénieurs, doctorat...)	6	9
Ensemble	14	22
<i>Source : Cereq, enquêtes générations. Données en %</i>		

Depuis plusieurs années, malgré toutes les mesures mises en œuvre (contrats aidés, emplois jeunes, emplois d'avenir...) on n'observe aucune baisse du chômage des jeunes.

En plus de l'absence de diplôme, les inégalités les plus importantes résultent de l'origine ethnique et sociale, et de l'habitat : le taux de chômage des jeunes atteint 45 % en 2012 dans les zones urbaines sensibles (contre 23 % hors zus). Et pour les jeunes immigrés ou issus de parents immigrés c'est encore pire.



A Aix, le taux de chômage des jeunes était de 24 % et celui de l'ensemble de la population de 13 % (au sens du recensement) mais de 19 % (Corsy) à 23 % (Encagnane) dans les quartiers. La population y est nettement moins diplômée : 30 à 48 % selon les quartiers ne possèdent aucun diplôme alors que pour l'ensemble d'Aix il s'agit de seulement 14 %. Et si à Aix le

niveau de formation moyen est très bon (41 % ont bac + 2) il n'en est pas de même au Jas de Bouffan - 23 % seulement – où le taux de retard en 6^{ème} est pratiquement le double de celui de la ville entière.

QUELQUES INDICATEURS DES INÉGALITÉS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES* D'AIX-EN-PROVENCE

*Depuis le 1^{er} janvier 2015 on ne parle plus de Zones urbaines sensibles mais de quartiers prioritaires. Ce changement de la politique de la ville n'est pas seulement un changement d'appellation ; des périmètres de quartier ont changé ; de nouveaux quartiers ont été ajoutés. Ainsi à Aix, au **Jas-de-Bouffan**, à **Beisson** et **Corsy** est venu s'ajouter **Encagnane**.

Une population moins diplômée

Sans diplôme à l'issue de la scolarité en %		
Beisson	48	Aix 14
Corsy	31	
Encagnane	32	
Jas-de-Bouffan	33	
<small>Source : Insee, données de 2010</small>		

Scolarisation et formation

Le niveau de formation dans le Pays d'Aix est très bon (35 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur ; 30 % en France).

Mais au **Jas-de-Bouffan** (partie ZUS), c'est très différent :

Titulaires Bac + 2 ou plus : 23 % (contre 41 à Aix)

Taux de retard en 6^{ème} : 22% (contre 12 à Aix)

Taux de retard en 3^{ème} : 38 % (contre 24 à Aix)

Sources : Insee, Ministère Education nationale

Plus de temps partiel

Part des salariés occupant un temps partiel en %		
	F	H
Beisson	57	16
Corsy	28	19
Encagnane	36	16
Jas-de-B	34	14
Aix	29	10
<small>Source : Insee, données de 2010</small>		

Plus de familles monoparentales

Part des familles monoparentales en %		
Beisson	33	Aix 17
Corsy	28	
Encagnane	25	
Jas-de-Bouffan	30	
<small>Source : Insee, données de 2010</small>		

QUELQUES INDICATEURS DES INÉGALITÉS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES* D'AIX-EN-PROVENCE

Un taux de chômage plus élevé

Part de la population de 15 à 64 ans présente sur le marché du travail à la recherche d'un emploi en %		
Beisson	22	Aix 13
Corsy	19	
Encagnane	23	
Jas-de-Bouffan	20	
<small>Source : Insee, données de 2010</small>		

Plus de bénéficiaires de la CMU-C

Part des bénéficiaires de la CMU-C en %		
Beisson	24	Aix 7
Corsy	15	
Encagnane	14	
Jas-de-Bouffan	15	
<small>Source : Cnam</small>		

Un revenu moindre

Revenus moyens (dans les anciennes Zus) en € et %				
	Jas-de-Bouffan	Corsy	Beisson	Aix
Revenu fiscal mensuel déclaré (médiane, 2009)	1193 €	710 €	nd	1752 €
Bénéficiaires du RSA (fin2012)	6 %	12 %	13 %	3,5 %
Allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 % par les prestations sociales	6 %	14 %	16 %	4,4 %
<i>Dans le quartier du Jas comme dans la ville les plus riches ont un revenu 7,3 fois supérieur aux plus pauvres (mesure des écarts entre les 10 % les plus « pauvres » et les 10 % les plus « riches »)</i>				
<small>Sources : Insee, CAF, DGI, pôle emploi</small>				

Les inégalités scolaires

On mesure les inégalités scolaires par le rapport entre le diplôme obtenu et la catégorie socioprofessionnelle des parents. L'école fonctionne comme une machine ségrégative : 88 % des enfants de cadres supérieurs ont le bac, contre seulement 40 % des enfants d'ouvriers ou d'employés. En 1996 les enfants d'enseignants avaient 8,9 fois plus de chances d'être bacheliers que les enfants d'ouvriers non qualifiés. En 2002 c'est 14 fois plus ! Vis-à-vis des enfants d'inactifs le rapport est passé de 15 à 25 fois plus ! Il y a donc non seulement persistance des inégalités scolaires mais aggravation au cours des années 2000. Cette inégalité est à l'œuvre dès les premières années de la scolarité, en maternelle, du fait notamment de l'influence du niveau de diplôme des parents.



LE TÉMOIGNAGE D'HOURIA SUR L'ORIENTATION SCOLAIRE

Lorsqu'arriva le moment de faire les vœux pour la fin de la 3^{ème} je me suis retrouvée à nouveau devant la même situation que pour l'aînée. Celle-ci avait été dirigée vers un BEP Vente, comme la plupart de ses amies. L'Education Nationale ou plus précisément le corps professoral ne voit dans l'avenir de nos enfants (enfants d'origine étrangère) que des propositions de CAP ou BEP Secrétariat ou Vente. Donc pour ma 2^{ème} fille, lors de la convocation de fin d'année pour savoir ce qu'elle voulait faire, quelle ne fut ma surprise de voir qu'on avait déjà décidé son parcours sans rien lui demander ni à moi non plus ! Le professeur principal m'indique (comme si c'était un cadeau qu'elle me faisait) que la meilleure voie qu'elle puisse prendre c'est d'aller en CAP Couture à Gardanne, en me précisant bien que c'était la seule solution car aucun autre lycée ne l'accepterait.

Je pense que c'est de l'abus, car une personne ne sachant ni lire, ni écrire aurait suivi ces conseils-là. Mais je n'ai pas voulu qu'elle vive ce que moi j'ai vécu (faire un métier qui ne la passionnait pas), j'ai donc refusé leur proposition.

Le Lycée Zola venait d'ouvrir une section « sanitaire et sociale » je l'ai inscrite et elle a été acceptée et a pu aller jusqu'au BAC PRO Sanitaire et Social et actuellement, elle désire passer le concours d'aide-soignante (un métier qu'elle aime).

Je pense que l'école n'est pas assez à l'écoute des enfants et qu'il faut casser cette idée que les enfants d'étrangers ne peuvent faire de grandes études. Les préjugés sont tenaces, il faut se battre mais peu de personnes ont le courage, la patience et la possibilité de le faire. Si j'avais laissé le collège décider pour ma fille, où en serait-elle maintenant ????

Donner une chance aux enfants et surtout (comme cela était dit à une autre de mes filles) « Vos parents sont ouvriers et vous finirez ouvriers ». Bravo l'école de la République !

Le système scolaire permet moins que jamais de compenser le déficit de capital culturel des parents. Et selon l'évaluation PISA de l'OCDE pour 2012 la France est le pays dans lequel les inégalités scolaires s'accroissent le plus.

Inégalités territoriales

Si les quartiers populaires voient croître les inégalités, il en va de même de plus en plus pour les territoires. Pourquoi ? Depuis les années 2000 – au nom de la « compétitivité » – les politiques publiques mobilisent beaucoup d'argent pour les grandes agglomérations au détriment de territoires moins bien lotis. C'est ainsi que de nombreux espaces ruraux deviennent plus pauvres, perdent des emplois et des services publics. C'est aussi vrai des petites villes.

Même dans le pays d'Aix! Deux exemples. Celui de **la Poste** : la Cour des comptes avait dit en 2010 qu'une « optimisation commerciale » des guichets devait conduire à en réduire le nombre de 10 000 à 3 000. Cette orientation est à l'œuvre : partout on diminue les horaires d'ouverture des bureaux de poste, on supprime des emplois, on retire des distributeurs au motif qu'ils ne sont pas rentables...C'est le cas notamment aux Milles, à Meyrargues, au Tholonet...

Autre exemple d'un service public de fait : la **santé**. 2 millions de Français sont touchés par la désertification médicale et les inégalités entre les ter-



ritoires ne cessent d'augmenter. Même là où le nombre de médecins est globalement plus important que la moyenne - c'est le cas de la région Paca - on constate entre 2007 et 2013 une diminution de 10 % des médecins généralistes libéraux alors que la population a augmenté et est vieillissante (source : La densité médicale en région Paca, Ordre national des médecins).

D'après une étude d'octobre 2012 de Que Choisir ? si la plupart des communes de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) ont une densité de médecins (généralistes) disponibles (c'est-à-dire installés jusqu'à 30 minutes de route) satisfaisante ou même abondante (voire surabondante) d'autres communes sont considérées comme ayant un accès difficile aux médecins - la densité y est de 30 à 60 % inférieure à la moyenne nationale - (Beaurecueil, Eguilles, Peynier, Le Puy-Ste-Réparate, Meyrargues, Peyrolles, Saint-Marc-Jaumegarde, Simiane-Collongue), et Saint-Paul-les-Durance est classée comme désert médical. Or l'accès de tous à une médecine de qualité est une nécessité reconnue par toutes les autorités.

On assiste ainsi, selon les territoires, à des inégalités de la qualité et de la proximité des services publics. Or ceux-ci sont indispensables pour assurer un accès effectif aux droits et mettre en œuvre les solidarités.

INÉGALITÉS SOCIALES, DISCRIMINATIONS : LA DOUBLE PEINE !

On pourrait s'attendre à ce que l'accroissement constant de toutes ces inégalités, auxquelles s'ajoutent les discriminations dont sont victimes les femmes, provoquent des mouvements de révolte générale, collective et solidaire contre les détenteurs des richesses et du pouvoir qu'elles confèrent. Il n'en est rien : habilement exploitées par l'extrême droite et ses complices, les souffrances et la colère liées aux inégalités produisent des réactions de discriminations, d'autant plus fortes que la crise les aiguise ; on cherche, et on trouve des boucs émissaires responsables des inégalités parmi ceux qu'elles frappent le plus : « *les pauvres et les chômeurs trichent* », « *les Roms nous volent* », « *les jeunes préfèrent la délinquance à un travail honnête* », « *les immigrés nous prennent notre travail* », « *ce sont des assistés et des profiteurs* ».

Les vrais profiteurs qui tirent avantage de la « crise » sont lointains, invisibles. Ils appartiennent à un monde opaque, leurs stratégies dissimulées sont incompréhensibles, ils paraissent inaccessibles.

Les pauvres, au contraire, sont tout autour de nous, on peut facilement les montrer du doigt.



On peut ainsi parler d'une véritable discrimination pour précarité sociale.

Cela n'est pas nouveau ! La montée du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance accompagne toutes les crises économiques : la dépression des années 1875 fut suivie à Marseille des émeutes anti-italiennes en 1881, et à Aigues-Mortes du massacre de dizaines d'Italiens, accusés de « voler » le travail des Français en 1893. La grande crise de 1929 donna lieu à une vague de mouvements fascistes, xénophobes et antisémites dans toute l'Europe. C'est l'époque où les « Ritals » (ou les « Macaroni »), les « Polaks », les « Youpins » et généralement tous les « mètèques » (étrangers) sont cloués au pilori par l'extrême-droite qui en-

traîne avec elle une partie de l'opinion : le sentiment d'injustice qu'éprouvent de nombreux Français les conduit à rechercher des coupables, des boucs émissaires tout proches d'eux. Voici comment on parle, en 1938, des immigrés :

« Notre peuple commence à considérer avec méfiance, en ces jours de crise économique, les *catégories inassimilables*, qui vivent entre eux, se marient entre eux, ont leur religion, leurs prêtres, leurs journaux, leurs mœurs, mais sollicitent et souvent reçoivent les secours du chômage » (R. Millet, *Trois millions d'étrangers en France*)

Des propos étrangement semblables à ceux que l'on entend aujourd'hui à propos des Maghrébins, Africains ou Roms - mais il s'agissait à l'époque avant tout d'une immigration européenne, italienne, polonaise, espagnole, puis de réfugiés fuyant la montée du nazisme en Allemagne !

Quelles que soient l'origine ethnique et la culture des « étrangers », l'extrême-droite les utilise pour susciter la peur de l'invasion sauvage de la France par une population « inassimilable », et la méfiance à l'égard de gens présentés comme dangereux ; comme autrefois, elle dresse contre eux la population qui souffre le plus de la pauvreté et du chômage.

Pauvres contre pauvres : ce sont ainsi les immigrés d'origine non européenne et leurs descendants, souvent premières victimes de toutes les inégalités sociales, qui subissent en plus une discrimination ethnique : selon les chiffres du Ministère du travail, ils sont plus touchés que les autres par le chômage et la précarité. Et c'est vrai également pour leurs descendants, ces éternels stigmatisés que sont les « jeunes des banlieues ». Ils ont également plus de mal à trouver un logement : des études menées par « testing » montrent qu'à niveau de vie équivalent, les candidats à un logement d'origine maghrébine ou africaine ont quatre fois moins de chances d'en obtenir un que ceux d'origine française.

Nils Muižnieks, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, constate dans son rapport sur la France du 17 février 2015 que « souvent, le principe d'égalité ne se reflète pas sur le terrain. En particulier, l'intolérance et le racisme, y compris l'antitsiganisme, dont les racines sont anciennes et profondes, persistent en France ».

Les résultats des dernières élections et la montée du FN reflètent le désarroi d'une partie croissante de la population victime des inégalités qui, déçue par les politiques des gouvernements successifs, pri-

vée de perspectives de « lendemains qui chantent », se détourne de la citoyenneté en refusant de voter, ou se laisse tenter par la pire des inégalités : le racisme, dissimulé sous le nationalisme (la « préférence nationale ») et l'islamophobie (consistant à assimiler tous les musulmans à quelques fanatiques terroristes, ou à les présenter comme mettant en danger nos valeurs « nationales »).

L'exclusion de pans entiers de populations qui ne voient pas d'issue à leur mal-être aboutit parfois à l'exil de jeunes et de moins jeunes qui vont chercher dans des guerres de religion une reconnaissance dont ils ont été privés, et dans le

fanatisme religieux un absolu qui les valorise. Ils se vengent des discriminations dont ils ont souvent été victimes par un antisémitisme parfois meurtrier, assimilant les Juifs aux responsables de la politique israélienne ! En réponse, l'islamophobie et la peur, exploitées par ceux qui comptent en profiter pour conquérir le pouvoir, viennent renforcer les discriminations et l'exclusion...

Cercle infernal qui a pu en d'autres circonstances mener à la guerre civile et qui met en danger les fondements même de nos valeurs républicaines – entre autre, l'égalité devant les droits - dont il nous faut absolument sortir !

CE QUI EST EN JEU : LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS AVEC D'AUTRES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS AVEC LES OUTILS DU DROIT

L'austérité, décidée par l'Europe et mise en œuvre par le gouvernement, est l'expression d'une **politique économique** ultra-libérale imposant une logique de libre concurrence et de domination des marchés financiers au mépris de la protection des citoyens. Et donner tous les pouvoirs aux firmes privées comme le prévoit le Traité transatlantique (Tafta) en cours de négociation ne fera qu'aggraver la situation.

INSATIABLE RICHESSE : TOUJOURS PLUS POUR CEUX QUI ONT DÉJÀ TOUT !

Selon l'étude de l'association Oxfam (janvier 2015) l'année prochaine les 1 % les plus riches de la planète détiendront davantage de richesses que les 99 % restants.

Robespierre le disait en 1792 : « Nul homme n'a le droit d'entasser des monceaux de blé à côté de son semblable qui meurt de faim »

La conséquence est que cette politique prive les plus démunis, conduit à plus de chômage, de précarité et de pauvreté et renforce les privilèges d'un petit groupe au mépris de la solidarité nationale et des droits de tous. Ce n'est pas en étranglant l'économie au détriment du plus grand nombre que l'on va lui permettre de repartir. Faire supporter par les plus faibles la satisfaction des multinationales n'est pas acceptable.

Aujourd'hui plus que jamais le changement de cap est urgent !

Des politiques alternatives existent ; des économistes (T. Piketty, F Boccara, F Lordon et d'autres) montrent que non seulement une autre répartition des richesses est possible mais qu'elle permettra de relancer l'économie. Mais rien ne se fera sans l'intervention forte des citoyens.

La pauvreté est un obstacle majeur à la citoyenneté car l'exercice des droits n'est alors pas effectif pour tous. La citoyenneté sociale passe par le plein exercice des **droits fondamentaux** ; pour cela elle s'appuie sur trois piliers : la protection sociale fondée sur la solidarité, le droit du travail et l'existence de services publics.

Tous trois sont mis à mal par la crise et les politiques d'austérité, qui accroissent les difficultés d'accès à l'alimentation, aux soins, au logement, à la réussite scolaire pour les plus démunis. Autant de droits qui restent théoriques pour beaucoup !

L'Etat est garant du lien social, il doit mettre en œuvre des dispositifs pour lutter contre l'exclusion. Pour ne plus creuser les inégalités, il convient donc de réorienter les choix politiques vers l'inclusion sociale : les systèmes d'aide et de répartition comme la couverture médicale universelle (CMU), la protection sociale pour tous les résidents, la garantie universelle des loyers (*proposition du gouvernement finalement pas adoptée*), la production de logements sociaux et très sociaux, une meilleure répartition territoriale des emplois et des services publics, notamment de santé, figurent parmi les mesures pouvant contribuer à plus de solidarité.

L'action de l'Etat en faveur de la réduction des inégalités sociales est une condition pour construire une société de solidarité, d'égalité des droits, de garanties effectives des libertés, et donc d'exercice concret de la citoyenneté.

Pour cela mobilisons-nous pour refuser les inégalités, pour rester solidaires autour des valeurs républicaines, comme nous l'avons manifesté le 11 janvier en réponse aux attentats.

La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez la !

Ligue des Droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74
ldh.aix@laposte.net - www.ldh-aix.org - www.facebook.com/ldh.aix
